Définitions

Rappel du Code de l'environnement : *« **les continuités écologiques** constituant **la trame verte et bleue** comprennent :*

- ***des réservoirs de biodiversité**, espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante ;*
- ***des corridors écologiques** assurant des connexions linéaires, discontinues ou paysagères entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. »*

« Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques se rattachent à l'une des sous-trames suivantes :

- *milieux boisés,*
- *milieux ouverts,*
- *milieux humides,*
- *cours d'eau... »*

*« Les collectivités territoriales et leurs groupements compétents prennent en compte les Schémas régionaux de cohérence écologique **(SRCE)** lors de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'aménagement de l'espace ou d'urbanisme ».* Ce document-cadre fixe des orientations d'actions élaborées à l'échelle régionale, à décliner localement.

Validé en novembre 2011 par un comité représentatif des acteurs locaux, le diagnostic cartographique du réseau écologique du PNR des Ardennes a conduit :

- à considérer l'existence des milieux rupestres parmi les continuités écologiques,
- à préciser que les cœurs de nature définis dans la Charte du PNR des Ardennes - à savoir les Zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF1), les Zones spéciales de conservation (ZSC), les Réserves naturelles nationales (RNN), les Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) et les Réserves biologiques domaniales (RBD) - sont des réservoirs de biodiversité plus ou moins effectifs selon leur évolution depuis les démarches d'inventaires réalisés.

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

Un réseau de continuités écologiques est composé de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques :

relatifs à la trame verte (rassemblant des milieux boisés et ouverts/prairiaux),
relatifs à la trame bleue (rassemblant des milieux humides et aquatiques).

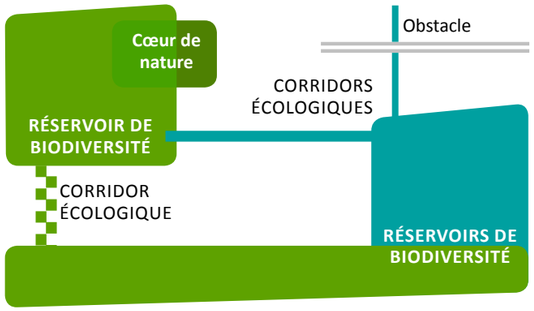

Remarque : les rivières sont tout à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques de la sous-trame aquatique.

La méthodologie appliquée pour la réalisation de ce pré-diagnostic est le **résultat de la collecte et du traitement de données, issues d'organismes partenaires. Ces informations ont été vérifiées partiellement par des inventaires de terrain.** Aussi, ce pré-diagnostic reste un premier document d'analyse, à enrichir en fonction des projets portés par la municipalité.

Les potentiels de réservoirs de biodiversité relatifs à chaque trame ont été déterminés grâce à l'analyse multicritère présentée dans le tableau ci-dessous.

	Notes	Critères d'analyse de la Meuse, de la Semoy et des zones > 50 ares *(forêts, prairies, tourbières, plans d'eau...)*	TC[1]
Inventaires / Périmètres de patrimoines naturels	3	Si RNN, APPB, RBD, habitat patrimonial ou habitat d'espèces patrimoniales	
	sinon 2	Si ZSC	
	sinon 1	Si ZNIEFF1 ou liste 2 (voir L.214-17 du Code de l'environnement)	
	sinon 0	Si autre zone	
Nature / Occupation du sol	+ 2	Si zone humide	
	+ 1	Si eau de qualité	
	+ 1	Si en forêt à dominante feuillue (hors peupleraie), prairie permanente ou verger	
Connectivité / Mosaïque	+ 1	Si à 50 m d'une lisière feuillue pluristratifiée ou d'un corridor vert d'une nature = 2	
	+ 1	Si à 50 m d'une berge non artificialisée riche, d'une ripisylve ou d'un corridor bleu d'une nature = 2	
Total / Conclusion	≥ 3	**Potentiel avéré** de réservoirs	
	= 2	**Potentiel fort** de réservoirs	
	= 1	**Potentiel moyen** de réservoirs	
	= 0	**Potentiel faible** de réservoirs	

[1] TC : Trame concernée

Les obstacles potentiels au réseau écologique ont été catégorisés suivant le tableau ci-dessous.

Obstacles zonaux	Obstacles linéaires	Obstacles ponctuels
Bâtiments, postes de transformation, carrières en cours d'exploitation, zones à vocation urbaine	Routes départementales ou > 2000 véh/jr, parcs à gibier, lignes électriques, voies ferrées	Pylônes, éoliennes, barrages

Les potentiels de corridors écologiques relatifs à chaque trame ont été déterminés grâce à l'analyse multicritère présentée dans le tableau ci-dessous.

	Notes	Critères d'analyse des autres rivières, des haies *(linéaires boisés > 50 m de long et < 25 m de large)* et des sites < 50 ares *(bosquets, ardoisières, mares...)*	TC[1]
Nature / Occupation du sol	2	Si étang ou cours d'eau permanent non artificialisé avec ripisylve, banc de sable ou roselière et pas d'invasives > **Potentiel fort** de réservoir/corridor bleu	
	sinon 1	Si étang ou cours d'eau permanent non artificialisé (non empierré, non bétonné, non consolidé) > **Potentiel moyen** de réservoir/corridor bleu	
	sinon 0	Si autres étang ou cours d'eau > **Potentiel faible** de réservoir/corridor bleu	
	2	Si bosquet, haie feuillue/mixte continue et pluristratifiée (> 10 m de large), falaise, ancienne carrière, ardoisière ou escarpement rocheux	
	sinon 1	Si bosquet ou haie continue et arbustive (< 10 m de large) ou haie continue ou pluristratifiée	
	sinon 0	Si autres bosquet ou haie ou bande enherbée	
Connectivité / Fonctionnalité	+ 2	Si connecté par des tampons de 50 m à 2 réservoirs forts	
	+ 1	Si connecté par des tampons de 50 m à 1 réservoir fort ou 2 réservoirs moyens	
Total / Conclusion	> 2	**Potentiel fort** de corridor vert	
	= 2	**Potentiel moyen** de corridor vert	
	< 2	**Potentiel faible** de corridor vert	

[1] TC : Trame concernée

Métadonnées

Le PNR des Ardennes se tient à votre disposition, si vous souhaitez en savoir davantage sur les origines des multiples données utilisées ici. Pour votre information, elles découlent généralement de mises à disposition, de partenariats ou d'achats ; et ne sont pas nécessairement libres d'accès et/ou gratuites. Ceci explique les restrictions d'usage des cartes fournies.

Parc naturel régional des Ardennes

Pré-diagnostic écologique du Parc naturel régional des Ardennes

sur la commune de Bogny-sur-Meuse

Démarche

La commune de Bogny-sur-Meuse fait partie du Parc naturel régional des Ardennes et à ce titre, elle peut bénéficier d'accompagnements spécifiques pour la réalisation de certains projets. Ainsi, le pré-diagnostic écologique a été conçu comme un outil au service des municipalités souhaitant intervenir dans les domaines de l'aménagement, de l'agriculture ou de l'environnement.

Ce pré-diagnostic répertorie sur l'ensemble de la commune le réseau écologique potentiel, à partir d'analyse de données et de vérifications par inventaires de terrain. Il s'agit donc d'une synthèse organisée des informations environnementales disponibles actuellement. Mis à disposition des municipalités, ce travail peut ainsi permettre de hiérarchiser les enjeux de continuités naturelles et alimenter les réflexions quant aux travaux d'aménagement...

Bien conscient de la complexité des données fournies et de leur portée stratégique pour une collectivité, le Parc naturel régional demeure à votre disposition pour échanger quant à ce document, et développer une animation si besoin. Pour plus d'informations sur nos missions, connectez-vous à :

www.parc-naturel-ardennes.fr

Enjeux naturels...

La **dispersion de la faune et de la flore** nécessite l'instauration de trames verte et bleue*, y compris en dehors des zones naturelles protégées. En phase avec les orientations régionales du SRCE*, les collectivités sont juridiquement tenues d'assurer la préservation et la remise en bon état de leur réseau écologique*.

A Bogny-sur-Meuse, le réseau écologique est constitué par :

- Une **trame verte*** en majorité forestière, où les peuplements sont principalement feuillus. Quelques parcelles enrésinées entrecoupent ces secteurs mais leur disposition n'impacte que très peu la continuité écologique (b). Ces forêts bénéficient d'effets positifs de lisière dus à de nombreuses clairières (c). La trame rupestre est très représentée, notamment avec des carrières (d) et les pics rocheux des Quatre fils Aymon (e).
- Une **trame bleue*** représentée par la Meuse qui possède un potentiel fort (f). Quelques rivières forestières à forte valeur écologique apportent un plus aux milieux avoisinants (g). Aucune zone humide n'a été relevée, pendant le temps imparti à ce pré-diagnostic.

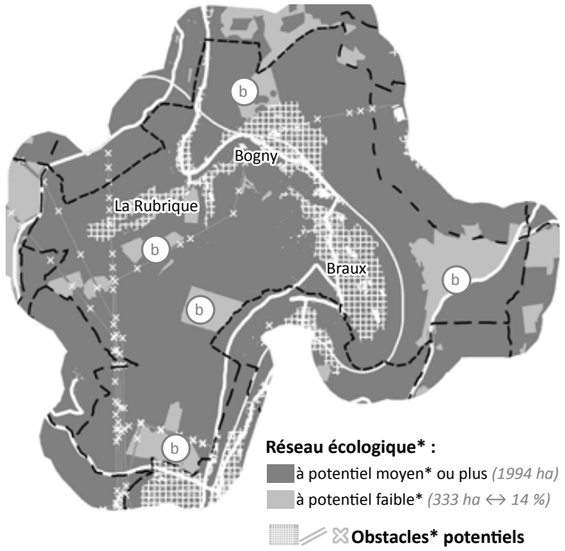

Réseau écologique* de la commune

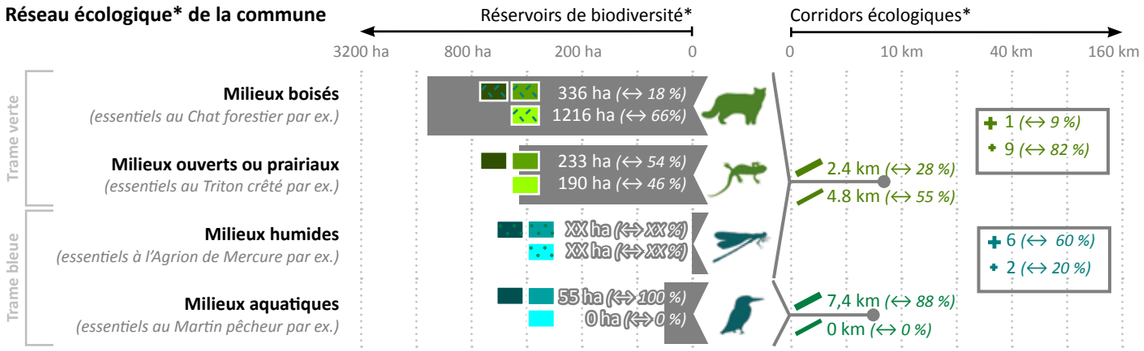

*Voir légende ci-contre / (↔ xx %) : par rapport à l'ensemble des milieux de même nature / XX : absence de données / * : voir définitions au dos*

Comment biodiversifier ?

Face à des enjeux de productivité, certains habitats naturels sont en déclin, tels les mares, les vergers traditionnels, les prairies ou les haies. Ils participent pourtant grandement à **assurer des équilibres naturels**, agricoles, forestiers, hydrauliques ou piscicoles. Aussi, il importe que les collectivités agissent :

1. en déterminant, en concertation avec les propriétaires et les gestionnaires, **des mesures réglementaires adéquates à la protection des milieux les plus fragiles** ;
2. en faisant la promotion **des techniques qualitatives d'entretien** : coupes sélectives, tailles raisonnées, maintien de bois mort, protection des berges, pâturage extensif ou fauchage tardif par exemple ;
3. en aménageant **des continuités écologiques* aux endroits stratégiques**, tout en créant de nouvelles fonctions à ces lieux : récréative, pédagogique, paysagère...

Pour vous accompagner à mener ces actions, le Parc naturel régional des Ardennes se tient à votre disposition.

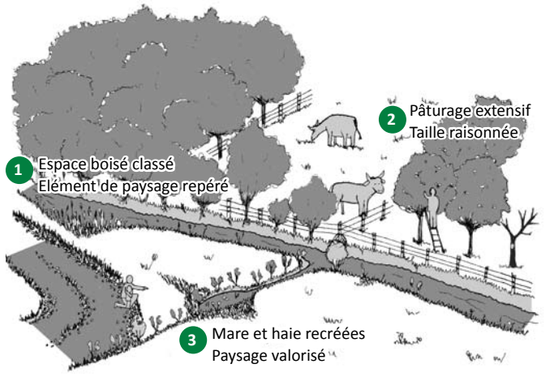

Carte du réseau écologique

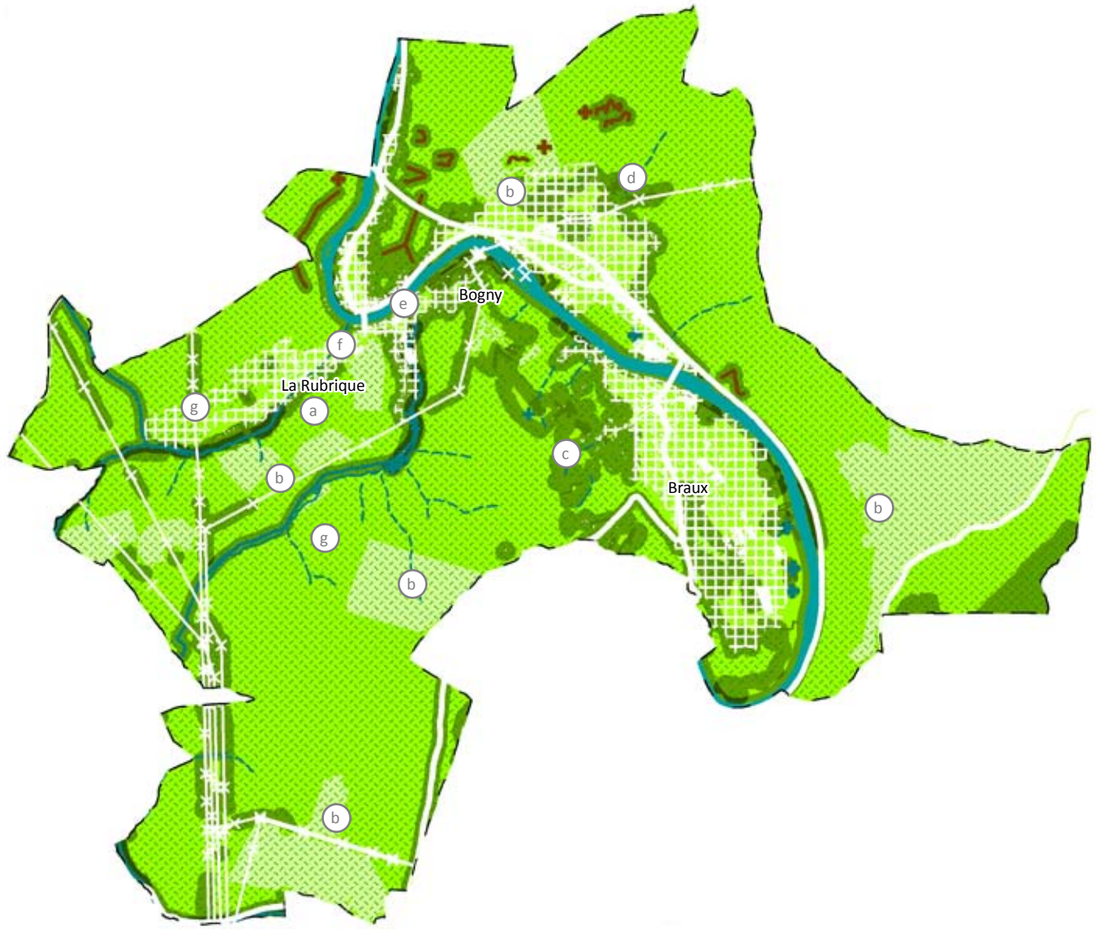

Réservoirs de biodiversité* à potentiels avérés*, forts*, moyens*, faibles* :

- relatifs à la trame verte *(forêts, prairies...)*
- relatifs à la trame bleue *(tourbières, lacs...)*
- en milieux boisés
- en milieux humides

Corridors écologiques* à potentiels forts*, moyens*, faibles* :

- relatifs à la trame verte *(haies, bosquets...)*
- relatifs à la trame bleue *(rivières, mares...)*
- en milieux rupestres *(ardoisières...)*

Obstacles potentiels au réseau* :

- zone défavorable*
- linéaire défavorable*
- ponctuel défavorable*

Limite communale

N

Sources : ©IGN - BD Ortho IRC® - 2010 / BD Forêt® - 2009 / BD Topo® - 2009 / RPG® - 2013 / ©AE - ROE® - 2013